



RAPPORT **ANNUEL**

Pour une transition écologique juste et solidaire



FONDATION
TERRE SOLIDAIRE



FONDATION TERRE SOLIDAIRE

Pour une transition écologique, juste et solidaire

Face à la crise écologique, économique et sociale, il est urgent de changer de modèle de développement. **La Fondation Terre Solidaire** a été créée en 2016 par le CCFD-Terre Solidaire pour apporter des solutions à cette crise qui touche tous les pans de la société. C'est pourquoi, elle accompagne et diffuse les travaux de femmes et d'hommes qui expérimentent de nouveaux modes de production, de consommation et de vivre ensemble. Elle soutient financièrement leurs initiatives et favorise le partage des meilleures pratiques en matière d'agro-écologie, d'économie circulaire et d'énergies renouvelables. Les projets soutenus en France et à l'international ont pour caractéristique commune leur capacité à être inspirants et transposables dans d'autres régions du monde.

Reconnue d'utilité publique et abritante, la fondation rassemble des donateurs et des mécènes soucieux de trouver des solutions concrètes en faveur de la transition écologique et solidaire.

 **3** ANNÉES
D'ACTION

83 PROJETS SOUTENUS ▶ **31** PROJETS EN FRANCE **52** PROJETS À L'INTERNATIONAL

 **2 500** DONATEURS & MÉCÈNES

 **7** FONDATIONS ABRITÉES

 **1,8** MILLIONS D'EUROS DE SUBVENTIONS ACCORDÉES



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

À l'heure où j'écris ces lignes, une crise immense aura bousculé notre société, poussant notre système de santé au-delà de ses capacités, ébranlant l'économie et creusant les inégalités. Je n'en pousserai pas l'analyse puisque nous vous présentons ici les activités 2019 de la fondation. Mais il serait artificiel d'en faire abstraction au moment de faire le bilan de nos actions car, nous le savons, cette crise n'est pas seulement sanitaire. Elle est née directement des dégâts causés à la biodiversité et a montré de façon dramatique les limites d'un système qui a privilégié le profit au détriment des biens communs, de l'environnement et de la santé.

Elle nous conforte dans les choix que nous avons fait pour la fondation : soutenir les travaux de recherche qui identifient les problèmes à régler en priorité et les possibilités de modèles alternatifs; financer des partenaires qui sensibilisent aux problèmes écologiques, développent une agriculture respectueuse de l'environnement, mobilisent des citoyens pour agir au niveau local. Comme le dit Cyril Dion, notre feuille de route, dans ce contexte est de Reconnaître (la réalité de la crise et la nécessité d'en convaincre davantage de personnes), Résister (par des initiatives qui construisent déjà un système alimentaire plus sain et plus durable et un système économique plus équitable), Régénérer (pour remettre le bien-vivre au cœur de notre vie de femmes et d'hommes).

Merci de nous accompagner sur ce chemin et merci de votre fidélité.

Lydie Bonnel-Sauval

FACE À LA CRISE ÉCOLOGIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE, IL EST URGENT D'AGIR.

Hausses des températures, pics de gaz à effet de serre, élévation du niveau des mers sont autant d'alertes sur le changement climatique en cours. Et les rapports se succèdent montrant l'accélération de ce phénomène ces dernières années comme celui de l'Organisation météorologique mondiale (OMN) publié en septembre 2019 constatant que les quatre dernières années ont été les plus chaudes jamais enregistrées. Les conséquences de ce réchauffement ne sont pas seulement environnementales. Elles s'étendent à l'économie, entraînent la désertification des territoires ruraux, et l'abandon de pratiques agricoles, sociales et culturelles.



L'urgence écologique est là ! Elle nous pousse à agir !

Face à ces impasses, partout dans le monde, des milliers de femmes et d'hommes inventent déjà de nouvelles façons de produire, de consommer et de vivre ensemble. Certains de ces projets sont encore au stade de l'idée, d'autres sont en cours d'expérimentation. Souvent, les financements manquent pour aboutir.

La Fondation Terre Solidaire croit à la force de l'initiative citoyenne pour accélérer l'émergence d'un nouveau modèle de développement basé sur des principes de solidarité et de durabilité.

ENGAGER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE.

La Fondation Terre Solidaire identifie, accompagne et finance des dynamiques citoyennes qui agissent sur leur territoire pour briser l'impact négatif du modèle d'infinie croissance sur les conditions de vie des populations, et plus largement la planète et ses ressources (eau, air, forêts, etc.). Souvent innovantes ou expérimentales, ces initiatives ont besoin pour démarrer, ou grandir, du coup de pouce d'un financeur engagé et patient comme la fondation. Ces actions peuvent prendre des formes variées : promotion d'une agriculture et de systèmes alimentaires durables et respectueux de l'environnement, diversification des modèles économiques dans la société, nouvelles formes de participation citoyenne aux affaires publiques, actionnariat citoyen dans l'énergie verte, etc. Qu'ils soient en France ou ailleurs, ces projets sont porteurs d'un autre avenir.

La fondation se donne aussi pour mission d'expliquer au plus grand nombre et de rendre visibles ces pratiques exemplaires. L'idée étant que toutes ces initiatives puissent essaimer et se multiplier au sein d'autres communautés, au-delà de leur région d'origine.

Pour engager une transition écologique juste, la Fondation Terre Solidaire a choisi de concentrer son action autour de quatre grands enjeux à l'horizon 2021 :



Favoriser des systèmes alimentaires durables ;



Soutenir une économie au service de l'humain ;



**Développer l'énergie renouvelable
par et pour les citoyens ;**



**Promouvoir l'engagement citoyen au service
de la transition écologique**

En 2019 la Fondation Terre Solidaire a soutenu 32 projets dont quelques uns sont présentés plus en détails dans ce rapport.



FAVORISER DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES

La Fondation Terre Solidaire a pour objectif de répondre aux enjeux agricoles actuels: produire une alimentation et un environnement de qualité et créer des emplois durables. Ainsi promouvoir les semences paysannes et l'agroécologie constituent deux leviers intéressants. Ils permettent à la fois de contribuer à l'amélioration de l'alimentation (en qualité et en diversité), à la réappropriation de savoirs locaux, et à l'adaptation locale au changement climatique.

PRÉSERVER LES SEMENCES PAYSANNES EN FRANCE

Semer, sélectionner, échanger librement ses semences: ces pratiques millénaires contribuent à l'autonomie des paysans et à la diversité des cultures. Cependant, ces savoir-faire ont grandement disparu, en l'espace de quelques décennies, du fait d'une réglementation complexifiée et d'une standardisation de l'agriculture. Depuis une dizaine d'années, des agriculteurs s'organisent pour travailler ensemble à réintroduire dans leurs systèmes agricoles ces semences paysannes, à les sélectionner, à les multiplier, à les adapter à leurs pratiques et à leurs environnements. Différents groupes se sont petit à petit constitués et ont manifesté depuis leurs débuts leurs besoins d'être accompagnés et appuyés par des structures pour pouvoir avancer dans leurs démarches.

En Auvergne-Rhône-Alpes, l'**Association Régionale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural (ARDEAR)** est une association créée par des paysannes et paysans en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement. Elle accompagne et anime ces groupes pour leur permettre de continuer leur travail et leurs réflexions en collectif: au moyen de journées d'échanges, de participation à des programmes de recherche, d'appui technique, de méthodologie. Ces groupes sont aujourd'hui une dizaine dans la région Rhône-Alpes et ne cessent de croître par leur nombre et leur diversité.



/// Pourquoi la fondation soutient-elle ce projet ?

Ce projet aborde des enjeux importants pour le monde agricole: **renforcement de l'autonomie des fermes, adaptabilité des systèmes de production à un contexte climatique incertain; valorisation de la biodiversité; création de valeur ajoutée économique pour les fermes; réinvestissement du lien social et revalorisation de l'activité agricole.**



GÉNÉRALISER L'AGROÉCOLOGIE EN EUROPE

Le système alimentaire européen est souvent perçu comme très performant. A son actif, on peut considérer les volumes produits et sa capacité à nourrir plus de 500 millions d'Européens. Mais ces succès ont des conséquences sociales et environnementales de plus en plus criantes. Prendre en compte à la fois les enjeux d'alimentation durable en Europe, de préservation de la biodiversité et des ressources naturelles et de lutte contre le changement climatique suppose une transition profonde de notre système agricole et alimentaire. Un modèle européen fondé sur l'agroécologie est une solution. Au cours d'une phase I (2014-2018), le projet de recherche TYFA (Ten Years For Agroecology) initié par l'institut indépendant de recherche IDDRI a démontré que la transition vers une Europe agroécologique était souhaitable et crédible. Une telle

généralisation de l'agroécologie s'accompagnerait par de profonds changements qu'il est nécessaire de comprendre. Ainsi, un tel scénario entraînerait une baisse sensible de la production végétale et animale (sans remettre en cause la capacité de l'Europe à nourrir sa population en 2050). Quelles conséquences sociales et économiques pour les producteurs et les consommateurs? Quelles filières développer pour remplacer par exemple le soja jusqu'ici importé? Etc. C'est tout l'enjeu de la phase II du projet TYFA que soutient la Fondation Terre Solidaire. Ainsi au cours de la période 2019-2021, ce projet de recherche souhaite comprendre, évaluer et faire des recommandations sur les implications sociales et économiques du scénario côté producteur comme consommateur et des effets sur l'emploi de la ferme à la fourchette.

IDDRI

/// Pourquoi la fondation soutient-elle ce projet ?

S'il est important de soutenir les initiatives locales et les expérimentations menées sur le terrain, il est également nécessaire de prendre du recul pour démontrer en quoi le développement de l'agroécologie est une option souhaitable et crédible face aux enjeux alimentaires et environnementaux à l'échelle d'un pays comme la France ou d'un continent comme l'Europe.



SOUTENIR UNE ÉCONOMIE AU SERVICE DE L'HUMAIN

La Fondation Terre Solidaire souhaite contribuer à l'émergence de nouveaux modèles économiques davantage au service de l'humain et écologiquement responsables. Prendre en compte la finitude des ressources, relocaliser les échanges, développer de nouvelles façons de produire pour le bien-être des populations locales sont autant de défis auxquels ces nouveaux modèles doivent être capables d'apporter des solutions.

CRÉER UNE FILIÈRE DE COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ



les petits composteurs

Aujourd'hui il n'existe pas de filière de valorisation des biodéchets sur le nord Cotentin, ce qui signifie que les 30% de déchets alimentaires contenus dans les ordures ménagères sont majoritairement enfouis. Or ces déchets sont une ressource qui peut être valorisée en compost, et être destiné aux nombreuses cultures maraîchères bio du Cotentin qui n'arrivent pas à se fournir localement en fertilisants. C'est l'ambition que se donne l'association **Les Petits Composteurs**.

- ▶ Répondre à la problématique de la valorisation des déchets alimentaires en créant une filière biodéchets pour les professionnels sur le territoire du nord Cotentin;
- ▶ Favoriser les synergies avec les producteurs de biodéchets, les agriculteurs bio et les collectivités et contribuer au développement économique de l'agriculture biologique;
- ▶ Permettre à des personnes éloignées de l'emploi de se former sur des métiers d'avenir et de trouver un emploi durable;
- ▶ Sensibiliser les habitants du territoire à la valorisation des biodéchets et ainsi contribuer aux changements des pratiques domestiques.

/// Pourquoi la fondation soutient-elle ce projet ?

Ce projet articule valorisation des déchets et développement économique d'une filière d'avenir créative d'emploi durable et solidaire. Enfin, il sensibilise les habitants du territoire et contribue aux changements de pratiques domestiques vers une consommation plus durable.



DÉVELOPPER L'ÉNERGIE RENOUVELABLE PAR ET POUR LES CITOYENS

La Fondation Terre Solidaire considère que l'énergie est un sujet trop important pour que les citoyens s'en détournent. En effet, l'énergie n'est pas un bien comme les autres : elle est essentielle à la vie et au bon fonctionnement de nos sociétés. À l'heure de la décarbonisation et de la reterritorialisation de notre économie, repenser la production, la distribution et la consommation d'énergie à l'échelle des territoires devient essentiel.

MOBILISER LES CITOYENS EN FAVEUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



ÉNERGIE PARTAGÉE

Energie Partagée fédère, accompagne et finance les initiatives de production d'énergie renouvelable portées et maîtrisées par des collectifs de citoyens et des collectivités locales.

Fort de ses dix années d'existence, Energie Partagée a accumulé beaucoup d'informations et d'expériences sur ces projets citoyens d'énergie renouvelable. Il devenait intéressant de profiter de ce recul et de cette expérience pour produire de la connaissance et chercher à comprendre en quoi ces projets participent à la transition énergétique de leur territoire et à leur développement social et économique.

Via un espace partagé appelé «l'observatoire de l'énergie citoyenne», Energie Partagée développe une démarche qualitative de l'apport de l'énergie citoyenne en alliant expériences de terrain et compétences scientifiques. L'objectif d'Energie Partagée en créant cet

observatoire est de mieux s'informer pour mieux informer. L'observatoire est ainsi un espace d'étude et d'analyse accessible à tous ceux qui souhaitent s'informer, relayer, et argumenter sur la nécessité d'une transition énergétique à échelle humaine.

Dans le cadre de cette démarche, Energie Partagée a réalisé une première étude sur les retombées économiques locales des projets citoyens d'énergie renouvelable. La Fondation Terre Solidaire a soutenu financièrement cette étude dont les résultats ont été présentés lors des Assises Nationales des énergies renouvelables citoyennes à Montpellier en décembre 2019.

Cette étude a permis de calculer les bénéfices économiques locaux que génèrent les projets citoyens d'énergie renouvelable pour leur territoire, et de démontrer ainsi l'importance des énergies renouvelables comme moteur de développement pour les territoires.

/// Pourquoi la fondation soutient-elle ce projet ?

Soutenir ce type d'étude confirme l'intérêt pour les habitants, acteurs économiques locaux et collectivités à s'impliquer dans la gouvernance de ces projets afin de maximiser les retombées économiques pour le territoire. Et donc l'importance d'encourager les investissements citoyens au capital de ces projets.



POUR 1 EURO INVESTI

dans un projet citoyen de production d'énergie renouvelable.

2,5 EUROS PROFITENT AU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

grâce à la fiscalité, les loyers, les salaires, les prestations et les revenus de l'investissement.



PROMOUVOIR L'ENGAGEMENT CITOYEN AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La Fondation Terre Solidaire et ses partenaires sont convaincus que nous pouvons, tous ensemble, inverser la spirale des crises écologiques, économiques et sociales. Pour mener à bien cette ambition, la fondation croit au pouvoir de l'initiative citoyenne (collectifs, associations, acteurs économiques, etc.) et à la diversité des solutions qui doivent être imaginées et expérimentées par les populations au plus près des réalités locales. Partager ces expériences et les capitaliser sont également des priorités.

SENSIBILISER LE PUBLIC AUX INÉGALITÉS CLIMATIQUES

Les inégalités socio-environnementales sont un sujet encore peu investi en France, le réchauffement climatique étant perçu comme une menace globale et uniforme. Pourtant, les conséquences du réchauffement climatique sont étroitement liées à des variables sociales, culturelles et institutionnelles, aggravant la vulnérabilité de certaines populations et ainsi, les inégalités.

La notion d'inégalité environnementale et climatique est au cœur de la justice climatique. L'association **Notre Affaire à tous** s'est naturellement intéressée aux multiples victimes françaises du dérèglement climatique: agriculteurs, pêcheurs, aquaculteurs, viticulteurs qui voient la poursuite de leurs activités mise en danger; habitants des littoraux qui voient leur habitat se dégrader...

Ce projet rend visible cette problématique en montrant en quoi des citoyens et citoyennes français-es y sont aussi directement confronté-e-s dans leur vie sociale et économique.



RENFORCER LA SOCIÉTÉ CIVILE TUNISIENNE SUR LES PROBLÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES

/// Pourquoi la fondation soutient-elle ce projet ?

Ce projet ambitionne de renforcer la lutte de la société civile locale tunisienne (associations et mouvements socio-environnementaux) sur les questions environnementales. Il doit ainsi permettre aux citoyens de mieux comprendre l'influence des problématiques environnementales sur leur vie quotidienne. Notamment leur donner les moyens d'agir sur les politiques publiques qui induisent les injustices et les inégalités en Tunisie.

Malgré son importance, la question environnementale en Tunisie n'a pas été toujours considérée comme une priorité majeure qui nécessite un travail approfondi et l'adoption d'une politique ambitieuse de protection de l'environnement. Et ce en dépit des nombreuses violations enregistrées et des résistances qui s'organisent pour les dénoncer, notamment dans les zones où se concentrent les activités industrielles.

Le Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux (FTDES) accompagne l'émergence d'un mouvement citoyen en faveur des droits constitutionnels à

l'environnement. Depuis 2 ans, le FTDES mène des combats au niveau local en Tunisie, comme un procès contre l'État suite aux coupures d'eau à Gafsa ou une enquête sur la responsabilité des multinationales dans la pollution de la baie de Monastir. Son engagement en faveur de la justice environnementale nourrit la transition démocratique commencée après 2011.

En renforçant la société civile sur des questions comme le droit à l'eau, le FTDES encourage les citoyens à agir sur les politiques publiques qui induisent les injustices et les inégalités en Tunisie.

2019 TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

ENCOURAGER LA RÉFLEXION SUR LES ALTERNATIVES QUI PEUVENT TOUT CHANGER

► COLLOQUE INTERNATIONAL SUR L'AVENIR DU TRAVAIL DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Du 20 au 22 mai, la Fondation Terre Solidaire était partenaire du colloque du **Centre de Recherche et d'Actions Sociales (CERAS)** à l'UNESCO sur l'avenir du travail dans la transition écologique. Ce colloque international a permis de rendre compte des constats et propositions d'un groupe international composé d'une trentaine de représentants d'associations, syndicats, ONG, mouvements d'Eglise, cadres, entrepreneurs, et universitaires. Il visait à articuler une compréhension du travail qui facilite la transition écologique et assure à chacun les conditions dont il a besoin pour atteindre une qualité de vie décente.



► CONFÉRENCE SUR LES INITIATIVES CITOYENNES EN FRANCE ET AUX ÉTATS-UNIS



Le 6 juin 2019, la Fondation Terre Solidaire organisait une conférence sur les initiatives citoyennes motrices d'un nouveau modèle de société plus durable et plus inclusive.

A cette occasion, elle a réuni une quarantaine de personnes autour de 2 intervenants qui ont permis d'offrir un regard croisé sur les initiatives citoyennes en France et aux États-Unis :

- Karine Lancement, Chef de projet Participation citoyenne et Transitions au CEREMA, Co-auteur du rapport publié en avril 2019 "L'action citoyenne, accélératrice de transitions vers des modes de vie plus durables"
- et Mark Randazzo, Fondateur et Directeur de EDGE Funders Alliance, réseau international de 104 fondations nord-américaines et européennes engagées en faveur de la transition.

► 2ème RENCONTRE DES FONDATIONS ABRITÉES ET DES AMIS DE LA FONDATION TERRE SOLIDAIRE

Au-delà des fondations abritantes, la Fondation accueille aussi des philanthropes et mécènes désireux de s'impliquer dans des actions en faveur de la transition écologique et solidaire. L'objectif est de développer un écosystème entre les fondations abritées, les mécènes et la Fondation Terre Solidaire pour renforcer les synergies et les complémentarités dans les soutiens apportés aux acteurs associatifs de la transition. Ainsi, le 6 juin 2019, fondations abritées et mécènes se sont réunis le temps d'une journée afin d'échanger les bonnes pratiques respectives et de réfléchir ensemble aux différents leviers de la transition

► RENCONTRES DU RÉSEAU INTERNATIONAL EDGE FUNDERS ALLIANCE



En 2019, la fondation a participé à trois rencontres organisées par le réseau international EDGE Funders Alliance dont la fondation fait partie. Une première rencontre en février pour réfléchir à la place et au rôle de l'art et de la culture comme accélérateur de la transition écologique et solidaire. En juin, la branche européenne du réseau a organisé son université d'été annuelle. Une trentaine de fondations européennes membres ont pu ainsi partager leurs analyses, expériences et développer les leviers communs d'action. En octobre, cinq fondations françaises se sont retrouvées pour mieux partager leurs stratégies et analyses sur les enjeux liés à la transition écologique et solidaire dans un contexte français.

La centaine de fondations membres de ce réseau souhaite collectivement encourager le développement d'une philanthropie engagée sur les enjeux de transition écologique et solidaire. Appartenir à ce réseau permet à la Fondation Terre Solidaire d'élargir ses horizons et analyses, de renforcer ses alliances avec d'autres acteurs de la philanthropie et ainsi, de mieux se mettre au service de ceux qui construisent le monde de demain.

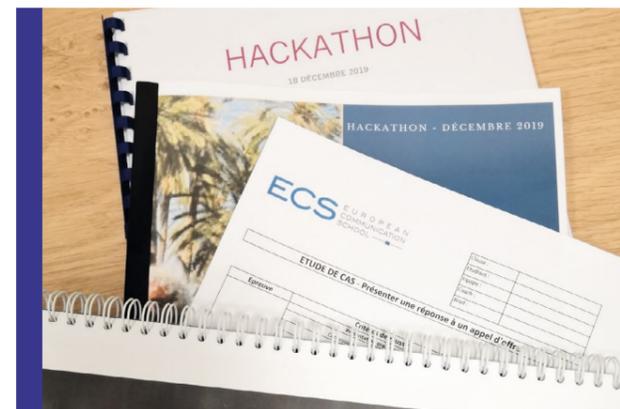
► 2ème ÉDITION FRANÇAISE DU GIVING TUESDAY

Apparu aux États-Unis en 2012 à l'initiative d'un centre culturel d'un quartier de New-York (92nd Street Y), Giving Tuesday a été lancé en réponse à la débauche commerciale qui suit le Thanksgiving.

A l'occasion de cette journée le 2 décembre 2019, la Fondation Terre Solidaire est allée à la rencontre des passants pour connaître leurs engagements pour la planète, et a recueilli des témoignages en vidéo.



► HACKATHON DE L'EUROPEAN COMMUNICATION SCHOOL (ECS)



Du 9 au 18 décembre, la Fondation Terre Solidaire a participé à un hackathon communication de l'ECS: une semaine intensive qui a débuté avec un brief de la fondation sur ses enjeux et attendus en matière de communication et de notoriété. La semaine suivante, 12 équipes d'étudiants ont pu présenter leurs recommandations. Chaque équipe a proposé des stratégies très différentes et pertinentes autour du développement de la visibilité et de la notoriété de la fondation !

Une expérience passionnante qui a permis de sensibiliser la future génération aux sujets de transition écologique et solidaire et de l'impliquer au cœur du déploiement de la fondation.

UNE COMMUNAUTÉ ENGAGÉE EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE GLOBALE

Depuis sa création, la **Fondation Terre Solidaire** a souhaité rassembler des personnes désireuses de s'investir dans des projets en phase avec ses missions.

La Fondation Terre Solidaire est la première fondation abritante à avoir été créée pour relever spécifiquement le défi de la transition écologique et solidaire. Transmettre son expertise à celles et ceux qui souhaitent s'engager durablement et partager autour d'une vision commune est une de ses priorités. C'est pourquoi dès sa création, la Fondation Terre Solidaire a choisi d'abriter les fondations d'individus désireux de s'impliquer dans des projets en phase avec ses missions et ainsi de répondre aux demandes de nombreuses personnes souhaitant donner corps à leurs idées et à leur générosité.

7 FONDATIONS
ABRITÉES

32 PROJETS
SOUTENUS

470 600 EUROS DE
SUBVENTION



En 2019, la Fondation Terre Solidaire a accueilli deux nouvelles fondations abritées, la Fondation Celsius et la Fondation Le Tilleul.

UNE ORGANISATION MAÎTRISÉE

► LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SON BUREAU

Le conseil d'administration se réunit au moins 4 fois par an pour définir la stratégie et en contrôler sa mise en oeuvre. Il valide les soutiens aux projets, se prononce sur les fondations à abriter, vote le budget et arrête les comptes annuels. Il est composé de douze membres bénévoles répartis en trois collèges :

- **Le Collège du Fondateur** : quatre membres ;
- **Le Collège des Partenaires Institutionnels** : Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH) et Centre de Recherche et d'Actions Sociales (CERAS) ;
- **Le Collège des personnalités qualifiées** : six personnes.

Et d'un Commissaire du Gouvernement. Désigné par le Ministère de l'Intérieur, il assiste aux séances du conseil d'administration avec voix consultative. Il veille au respect des statuts et du caractère d'utilité publique de l'activité de la Fondation.

Le bureau prépare et exécute les orientations décidées par le conseil d'administration.

- **Présidente** : Lydie Bonnet-Semelin, consultante en retraite dans les ressources humaines au sein d'un cabinet international.
- **Trésorier** : Claude Sourice, expert-comptable
- **Secrétaire** : Charles-Louis Vier, ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.

► L'ÉQUIPE SALARIÉE

Elle assure le fonctionnement opérationnel de la fondation, les relations régulières avec les porteurs de projets, les fondations sous égide et la levée de fonds.

Elle est composée de :

- **Philippe Mayol**, directeur général
- **Anne-Isabelle Dauça**, responsable développement.

En 2019, elle a pu bénéficier de l'appui d'un stagiaire, d'un bénévole et d'une équipe d'étudiantes.



► LES COMITÉS

Un Comité d'Audit assure une veille active sur le respect des règles de gouvernance et des procédures, sur la prévention des risques identifiés et sur la réalisation du plan stratégique. Il participe au contrôle des frais des dirigeants de la Fondation Terre Solidaire.

La Charte de Déontologie fixe un ensemble de principes guidant les choix de la Fondation Terre Solidaire. La Fondation Terre Solidaire est en particulier attentive à ne pas recevoir d'argent provenant d'industries et d'activités qui ne s'inscrivent pas dans les principes figurant dans cette Charte. Un Comité Mécénat composé de 3 membres veille au respect de ces principes.



La Fondation Terre Solidaire bénéficie du Label IDEAS depuis fin 2018. Délivré par un organisme certificateur indépendant, ce label atteste de la qualité de la gestion financière, de la bonne gouvernance et du suivi de l'efficacité de l'action de la Fondation au regard d'un référentiel de 120 indicateurs exigeants.

LE RAPPORT FINANCIER



LE MOT DU TRÉSORIER

J'ai le plaisir de vous présenter le troisième exercice comptable de la Fondation Terre Solidaire.

Celui-ci a été marqué par le **contexte qui demeure difficile pour l'appel à la générosité du public**. En effet, la forte instabilité fiscale qui existe depuis 2017 (hausse de la CSG pour les retraités, transformation de l'ISF en Impôt sur la Fortune Immobilière, mise en place du prélèvement à la source, réforme du mécénat d'entreprise, etc.) entraîne une profonde modification du paysage de la générosité en France.

Ce contexte difficile impacte les stratégies de mobilisation des ressources financières de la Fondation Terre Solidaire en particulier celles destinées à mobiliser la générosité du public. Ainsi, le nombre de grands donateurs a continué de baisser en 2019 (conséquence de la suppression de l'ISF). La part des grands dons a représenté 56% des sommes collectées auprès de nos donateurs en 2019 contre 72% en 2017 (dernière année d'existence de l'ISF).

Le nombre global de donateurs continue quant à lui de croître. Il démontre l'intérêt croissant du grand public pour l'action menée par la Fondation Terre Solidaire. Il était à fin 2019 de 2 463 personnes. Mais conjugué à la baisse du nombre de grands donateurs, cette augmentation ne peut empêcher une diminution de 52% du montant du don moyen.

Malgré cette baisse du montant du don moyen, le nombre de dons plus important reçu en 2019 a permis une augmentation de 14% du montant total collecté en 2019.

Une gestion rigoureuse de la fondation qui lui permet d'augmenter son budget affecté aux missions sociales. Grâce au retour d'expériences de ces deux dernières années, un travail permanent d'optimisation des coûts de collecte et de fonctionnement a été réalisé tout au long de l'année 2019. L'ensemble de ces actions a permis :

Une baisse de 20% des coûts de collecte par rapport à 2018

Une augmentation de 30% du montant total des subventions accordées par la fondation en 2019 par rapport à 2018.

Un résultat positif de 45 377 € en fin d'exercice qui permet à la fondation de pérenniser ses engagements futurs auprès de ses partenaires.

Ainsi, malgré ce contexte difficile, grâce à cette gestion précise et à la confiance de ses donateurs, la Fondation Terre Solidaire poursuit son développement au service d'un avenir durable pour les générations actuelles et futures.

Claude Sourice, trésorier

► RESSOURCES

Les ressources de la Fondation Terre Solidaire proviennent essentiellement des dons. Ils représentent 94,2% du total des produits. Les autres ressources viennent principalement des produits financiers issus du placement de la dotation de la fondation. L'ensemble des ressources constaté pour l'exercice est ainsi de 1 679,1 K€ (dont 674,6 K€ provenant des fondations abritées).

RESSOURCES DE L'EXERCICE (en euros)	2019	2018
Ressources collectées auprès du public	1 497 241	1 303 141
Autres fonds privés	0	0
Subventions et autres concours publics	0	0
Autres produits (hors exceptionnel)	92 144	91 373
Total des ressources de l'exercice	1 589 385	1 394 514
Reprise des provisions	0	0
Report des ressources affectées non utilisées	89 739	31 087
Valorisation des fonds dédiés collectés auprès du public	0	0
Total général	1 679 124	1 425 601
Résultat de l'exercice	45 377	8 749

► EMPLOI DES RESSOURCES

Les ressources ont permis à la Fondation Terre Solidaire de soutenir 31 projets en France et à l'international pour un montant total de 599,9 K€. Les fondations abritées ont financé 32 projets pour un montant total de 470,6 K€.

Les autres dépenses liées aux missions sociales correspondent :

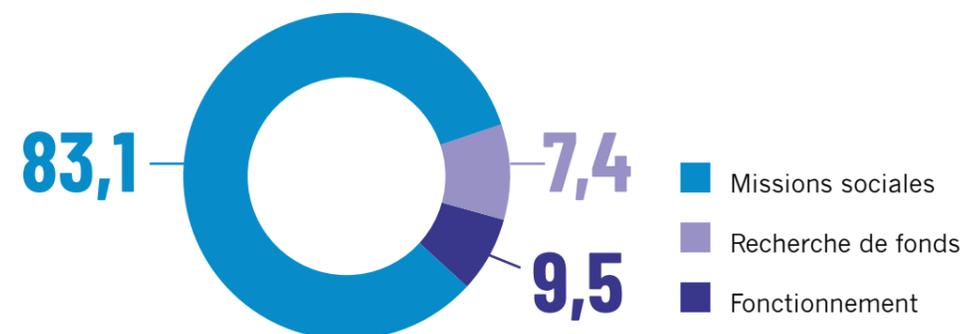
- à l'accompagnement des projets : identifier, suivre et évaluer des projets prometteurs et bâtir une relation de confiance et de respect avec les partenaires;
- à l'animation de la communauté d'engagement. Il s'agit de sensibiliser l'opinion publique sur les enjeux relatifs à la transition écologique et solidaire et aussi de valoriser les nombreuses initiatives existantes. Enfin, il s'agit d'accompagner et de suivre les fondations abritées.

Le total des emplois affectés aux missions sociales est de 1 234,2K€ et représente 83,1% des dépenses (contre 78,2% en 2018). **C'est bien la générosité du public qui a permis d'assurer la mission sociale de la fondation puisque celle-ci a été financée à 87,5 % par les dons.**

Les frais de recherche de fonds représentent 9,5% du total des emplois (contre 15,1% en 2018). Ils correspondent aux actions menées par la Fondation Terre Solidaire et ses fondations abritées pour se faire connaître auprès des donateurs et les convaincre de s'engager à ses côtés pour construire un avenir durable pour les générations futures.

EMPLOIS DE L'EXERCICE (en euros)	2019	2018
Missions sociales	1 234 200	1 038 026
Dont soutien et accompagnement des projets	1 209 046	1 008 948
Dont Animation communautés d'engagement	25 154	29 078
Frais de recherche de fonds	141 637	200 462
Frais de fonctionnement	108 993	88 625
Total des emplois	1 484 830	1 327 113
Dotations aux provisions	0	0
Engagement à réaliser sur ressources affectées	148 917	89 739
Total général	1 633 747	1 416 852

► RÉPARTITION DU BUDGET 2019



► BILAN

Le bilan est une photographie au 31 décembre 2019 de la situation patrimoniale et financière de la Fondation Terre Solidaire et de ses fondations abritées.

ACTIF		
	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
Actif immobilisé		
Fondation	0	0
Fondations abritées	374 317	115 530
Total actif immobilisé	374 317	115 530
Actif circulant		
Fondation	3 826 447	3 762 364
Fondations abritées	2 612 071	619 128
Total actif circulant	6 438 518	4 381 492
Actif total	6 812 835	4 497 022

L'**actif immobilisé** correspond aux parts sociales d'une SCI détenues par la Fondation Terre Solidaire pour le compte d'une de ses fondations abritées.

L'**actif circulant** est constitué :

- de créances, principalement liées aux produits à recevoir des fondations abritées;
- des valeurs mobilières de placement, constituées principalement par le placement à capital garanti de la dotation de la Fondation Terre Solidaire;
- des disponibilités (soldes des comptes bancaires, intérêts bancaires encore à percevoir pour l'exercice, chèques non encore encaissés au 31/12/19).
- L'augmentation de l'actif circulant pour les fondations abritées s'explique essentiellement par l'apport de 1,5 million d'euros d'une nouvelle fondation abritée

PASSIF		
	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
Fonds propres et réserves		
Fondation	3 123 157	3 077 780
(dont résultat exercice)	45 377	8 749
Fondations abritées	2 425 993	415 005
Total des fonds propres et réserves	5 549 150	3 492 785
Total des provisions pour risques et charges	0	0
Fonds dédiés		
Fondation	0	0
Fondations abritées	148 917	89 739
Fonds dédiés	148 917	89 739
Dettes		
Fondation	730 274	700 698
Fondations abritées	384 494	213 799
Total dettes	1 114 768	914 498
Produits constatés d'avance	0	0
Passif total	6 812 835	4 497 022

Les **fonds propres et réserves** sont constitués principalement par la dotation de la Fondation Terre Solidaire (3 005 K€) et par les dotations des fondations abritées (2 426 K€). Le résultat de l'exercice est de 45,3 K€.

Les **fonds dédiés** correspondent aux ressources non encore utilisées par quatre fondations abritées.

Les **dettes** sont principalement constituées (877 K€) des subventions votées en fin d'année 2019 par la Fondation Terre Solidaire ou ses fondations abritées et qu'il reste à payer au 31 décembre 2019. Les autres dettes sont liées à des dépenses normales de fonctionnement et non réglées à la clôture de l'exercice. Le montant des dettes à plus d'un an est de 42 K€ et correspond à des projets restants à payer.



**FONDATION
TERRE SOLIDAIRE**

8, rue Jean Lantier
75001 Paris
Tél. : + 33 (0)1 44 82 80 20

fondation-terresolidaire.org

Numéro ISSN 2677-8203 - **Crédits photos** : Istock / Jevtic - Matthieu Chanut - Canva - Les Petits Composteurs
Energie Partagée - Notre Affaire à Tous - FTDES Fondation Terre Solidaire - EDGE Europe - Sacha Lenormand
Directeur de la publication: Lydie Bonnet-Semelin - **Rédaction**: Anne-Isabelle Dauça, Philippe Mayol
Conception graphique : Stéphanie Poche